

# Remise à niveau S.S.I.A.P. 3

Mis à jour le 19 avril 2023

## Conditions d'entrée et prérequis

Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois  
Etre titulaire de la qualification SSIAP 1  
Etre titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans  
Ne pouvant justifier d'une activité de chef de service de sécurité incendie d'au moins de 1607 heures au cours des 36 derniers mois

## Public visé

Salariés Demandeurs d'emploi Individuels

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

35 heures

## Validation

Attestation de remise à niveau  
Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage

## Certification

Non

## Modalités d'évaluation

Appréciation sur les actions du candidat pendant les séquences pratiques  
Test d'évaluation de fin de formation (QCM)

## Possibilité de validation

## Objectifs professionnels

- Remettre à niveau les connaissances des chefs de service de sécurité incendie en poste dans les E.R.P. et les I.G.H.
- Programme officiel défini par le Ministère de l'intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

## Contenu

### DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Gestion de la documentation administrative
- Cahiers des consignes
- permis feu (GN13)
- Registre de sécurité, plan de prévention, DTA

### COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- Composition et le rôle des commissions
- Documents à transmettre, à tenir à disposition

### RÉGLEMENTATION

- Règlement de sécurité dans les ERP et IGH
- Règles générales, particulières et spéciales
- Rôle du chef de service aux examens SSIAP

### NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL

- Responsabilité civile et pénale
- Délégation de pouvoir, délégation de signature

### FONCTION MAINTENANCE

- Contrats de maintenance des installations
- Contrats prédictif, préventif, correctif, curatif

### ETUDE DE CAS

- Analyse d'un projet de construction
- Rappel de la méthode

### ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Obligations réglementaires (loi du 11/01/2005)
- Commissions d'accessibilité

### ANALYSE DES RISQUES

- Risques de déclenchement d'incendie
- Évaluation du maintien du niveau de sécurité
- Documents unique, plan de prévention

# Remise à niveau S.S.I.A.P. 3

## par blocs de compétences

Non

## Nombre de participants

12 stagiaires maxi. par session -  
Au delà les candidatures seront  
reportées sur la session suivante

## Entrée et sortie permanente

Non

## MOYENS DE SECOURS

- Evolution des textes réglementaires
- Moyens d'extinction, moyens d'alerte – Exploitation du S.S.I.

## ORGANISATION DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

- Gestion du personnel et des moyens – Organisation et gestion du service
- Missions (Art.MS du 46 art.GH 62)

## Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

## Profil des intervenants

Formateurs qualifiés SSIAP 3 ou équivalent

## Méthodes pédagogiques

Exposés – Débats  
Etudes de cas

## Moyens pédagogiques

Plateau technique du Lycée Raymond KOPA dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

## Délais et modalités d'accès

Selon calendrier en cours

## Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.  
Tarif individuel net de toutes taxes de 18 à 30 €/heure

## Référent handicap

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037  
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023

## Remise à niveau S.S.I.A.P. 3

- Numéro d'activité : 2151P000451
- Date d'obtention : 29/10/1982